



Qui doit payer les réparations de mon ancien appart....

Par **tribalbinke**, le **08/04/2009** à **15:23**

Bonjour,

j'ai rendu mon logement il y a 2 mois et je viens de recevoir le montant des réparations qu'a effectué l'opac d'un montant de 3000€ (la moitié est à ma charge). Ma question est la suivante: dois-je payer la nouvelle peinture de la salle de bains/ wc et cuisine alors qu'auparavant c'était du papier peint?(bon à changer dans la cuisine).L'etat des lieux précise bien que les revêtements muraux sont du papier peint plus ou moins en bon état.On-t-il le droit de changer leur décoration à mes frais?. Merci

Par **Solaris**, le **08/04/2009** à **22:04**

Ca dépend, avez-vous dégradé les revêtements présents à votre entrée? Qu'indique votre état des lieux?

Par **tribalbinke**, le **13/04/2009** à **12:24**

bonjour,

en ce qui concerne la salle de bain, l'etat de lieux précise qui est decollé a quelques endroits et qu'il y a quelques taches. Pour les wc: papier peint déchiré, taché.....

Par **Solaris**, le **13/04/2009** à **21:31**

Cela est indiqué dans l'état des lieux de sortie ou d'entrée?
Sinon que précisez l'état des lieux d'entrée? et l'état des lieux de sortie?

Par **Patricia**, le **15/04/2009** à **01:05**

Bonsoir,

Si je puis me permettre cette précision.

Selon les départements, l'OPAC comme les HLM et autres sociétés, exigent une uniformité des murs de leurs appartements.

Si une peinture est demandée et que vous avez tapissé, vous devez décoller le papier avant votre départ pour repeindre et vice versa.

Comme le demande Solaris, reste à savoir ce qui est EXACTEMENT mentionné sur votre état des lieux "d'entrée" et celui de "sortie".

Par **tribalbinke**, le **16/04/2009** à **18:44**

l'etat des lieux d'entrée précise: mur cuisine /sdb/wc papier peint bon état

l'etat des lieux de sortie précise: mur cuisine papier peint griffure de chat

mur sdb papier peint taché et décollé

mur wc papier peint taché et déchiré

MERCI!!!!!!!!!!!!!!

Par **Patricia**, le **16/04/2009** à **19:54**

Ben voilà la raison !

Le montant de ces réparations est donc justifié et vous le savez tribalbinke... :)

Je le ressens dans votre réponse !!!

- papier peint bon état à "l'entrée"

- griffures de chat, taché, décollé à la "sortie"

Il fallait rendre propre tel à votre eménagement.

Et votre chat, comment va t-il ? Son nouveau domicile lui convient ? LOL

Bonne soirée.